

## Retraite et niveau de vie des chefs de ménages âgées de 60 ans et plus Retirement and standard of living of elderly household heads aged 60 and over

Merah Amina<sup>1</sup>, Hammouda Nacer-Eddine<sup>2</sup>

1- doctorante Université Alger3. [amina.merah@gmail.com](mailto:amina.merah@gmail.com)

2- Chef d'équipe PSEF,CREAD, Directeur de recherche

[CREADnacereddine.hammouda@ensae.org](mailto:CREADnacereddine.hammouda@ensae.org)

Received: 10/07/2018

Revised 21/11/2018

Accepted: 31/12/2018

### Résumé:

En 2015, l'Algérie comptait 3 484 000 personnes âgées de 60 ans et plus dont, plus de 2 Millions sont retraités selon l'ONS et la CNR. Ces chiffres nous ont amenés à analyser l'impact du système de retraite sur le niveau de vie des personnes âgées. Nous utiliserons les données de la MICS 2006, pour l'étude d'impact. On a procédé à une analyse économétrique, pour déterminer les variables qui contribuent à l'amélioration du niveau de vie des personnes âgées. Nos résultats montrent de fortes inégalités liées au genre dans cette catégorie. On s'est basé sur plusieurs enquêtes nationales pour faire un état des lieux des conditions de vie de la population âgée en Algérie.

**Mots clés:** Personnes âgées, retraite, conditions de vie, niveau de vie, régression logistique

**Jel Classification Codes:** J14

**Abstract:** In 2015, Algeria counted 3,484,000 people aged over then 60 years, more than 2 Million are retired according to the ONS and the CNR. These situations led us to analyze the impact of the pension system on the standard of living of the elderly. We will use data from MICS 2006 for the impact study. Our results show strong gender inequalities in this category. We used several data to give a frame of the elderly situation.

**Keywords:** Elderly, retirement, living conditions, standard of living, logistic regression.

**Jel Classification Codes:** J14

Auteur correspondant: MERAH Amina, Email: [amina.merah@gmail.com](mailto:amina.merah@gmail.com)

### 1. Introduction:

En Algérie comme dans la plupart des pays africains et arabes, la question de la situation des personnes âgées n'est pas encore réellement à l'ordre du jour, ceci a pour cause principale la jeunesse des populations concernées et donc le faible poids des populations âgées. Pourtant, on observe aussi une évolution haussière de l'espérance de vie à la naissance. Ainsi, en Algérie, l'évolution démographique de l'année 2016 relève que le volume de naissances vivantes a dépassé le seuil du million pour la troisième année consécutive : il est de 1 067 000<sup>1</sup> soit, 2 900 naissances vivantes par jour. La structure de la population en 2016 démontre bien l'évolution signalée: la part des moins de cinq ans atteint 11.8%, la population âgée de moins de 15 ans est passée à 29.3%. La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 61.8% de la population totale, tandis que les 60 ans ou plus représentent 8,9% soit un volume de 3 640 000 personnes, dont plus de 537 000 sont âgés de 80 ans et plus durant la même année. D'autre part, l'intérêt des autorités en matière de politique de population, est plus centré sur l'enfance, l'emploi des jeunes, la santé de la femme et de l'enfant. Il existe peu d'études qui s'intéressent aux personnes âgées qui ne représentent, comme nous l'avons vu que 8,9% de la population totale. La seule enquête qui ait consacré un volet relatif aux personnes âgées est l'enquête PAPFAM de 2002. Cette enquête a montré que, si le poids de la population âgée reste très faible par rapport aux autres tranches d'âge, on remarque qu'il s'agit de la catégorie la plus concernée par la notion de dépendance. Les résultats des enquêtes Multi objectifs par grappes de 2006 et 2012 le confirment clairement : la proportion de la population qui déclare avoir un handicap qui diminue de ses activités quotidiennes s'élevait à 13,2 % des personnes âgées de 60 ans et plus. En 2012<sup>2</sup>, 50% parmi celles-ci, ont de formes sévères de handicap.

Nous tenterons de répondre, dans ce travail, à la question suivante : *dans quelles conditions les personnes âgées, Vivent-ils, et quel est l'impact du système de retraite sur leur niveau de vie?* Pour répondre à cette question, nous allons comparer les conditions de vie des chefs de ménages

âgés de 60 ans et plus, selon une typologie organisée autour de l'occupation de leur chef de ménage (CM) : occupé, retraité et autre (ni retraité ni occupé)-nous l'avons désigné par le terme « Autre ». Nous distinguerons entre les CM de sexe masculin et ceux de sexe féminin.

En premier lieu, nous allons décrire les caractéristiques des personnes âgées de 60 ans et plus, ensuite les caractéristiques des chefs de ménages âgées de 60 ans et plus et, enfin nous présenterons les situations et les conditions que vivent les chefs de ménages âgées selon la typologie dégagée plus haut.

Cette typologie a été construite à partir de données d'enquêtes auprès des ménages : les enquêtes sur l'emploi<sup>3</sup>, les dépenses de consommation<sup>4</sup>, le niveau de vie<sup>5</sup>, la santé de la famille<sup>6</sup> et les enquêtes multi-objectifs<sup>7</sup>, réalisées par l'office national des statistiques (ONS) sur plus d'une vingtaine d'années (1988-2012).

## 2. Revue de littérature

De nombreuses études ont examiné les conditions de vie des personnes âgées dans les pays développés et ont servi de base aux études menées dans les pays en développement. Dans la comparaison des conditions de vie entre personnes âgées et tout le reste de la population dans les pays de l'UE pendant les années 80 (**Panos Tsakloglou, 1996**) avait utilisé les données d'enquête sur le budget des ménages, les comparaisons sont faites en terme de dépenses de consommation, de revenu et les indicateurs non monétaires du bien-être, les résultats montrent que dans tous les pays de l'UE les personnes non âgées sont mieux lotis que les autres catégories. Dans certains pays, les différences dans les niveaux de vie des deux groupes sont marginales, tandis que dans d'autres, ils sont considérables. Ces différences ont tendance à être plus importantes dans les pays de l'UE d'Europe du Sud (à l'exception de l'Espagne) et plus faible dans les pays du Nord de l'UE d'Europe (à l'exception du Royaume-Uni). (**Golaz et Antoine 2011**) tentent de distinguer les situations de vulnérabilité des personnes âgées, en articulant les informations disponibles sur les structures domestiques et l'activité à partir de données de recensement dans deux pays : l'Ouganda et le Sénégal. La comparaison se fait sur la base de trois indicateurs de vulnérabilité avec un effet d'âge et de sexe. Les hommes sont plus souvent que les femmes en situation de vulnérabilité économique, les femmes sont beaucoup plus souvent que les hommes en situation de vulnérabilité structurelle ou relationnelle. Alors que pour (**Esther et Eyinga, 2011**) l'objectif était de dresser d'une part, le profil des personnes âgées au Cameroun en mettant un accent particulier sur les différentes facettes de leur vulnérabilité économique et sociale, et d'autre part, d'examiner leurs mécanismes d'accès à la protection sociale. L'analyse des données du troisième recensement de la population et de l'habitat (2005), révèle qu'environ quatre personnes âgées sur dix au Cameroun sont en situation de vulnérabilité économique. Au regard de leurs conditions de vie, la majorité des membres des ménages de personnes âgées sont des jeunes et des enfants. (**Bongaarts et Zimmer, 2001**) montre que le niveau d'instruction est le plus souvent corrélé avec le niveau de vie du ménage dans les pays en développement. D'après les réflexions de (**Goode, 1970 et 2003**) et de (**Mason, 1992**) les effets de la modernisation et de ses corollaires sur les conditions de vie des personnes âgées ne sont pas toujours et partout les mêmes, car elle ne transforme pas tous les aspects de la structure familiale et qu'il faut être prudent dans l'interprétation des résultats obtenus en pensant aux effets possibles des facteurs socioculturels et contextuels (**Matchoke, 2011**)<sup>8</sup>. L'objectif de (**Kamden Maxim, 2011**) est d'évaluer l'impact de l'accès aux commodités sur la pauvreté des personnes âgées au Cameroun à partir de l'approche formulée par (**Sen, 1976**) qui étudie la capacité des individus à avoir accès à certaines commodités de base. Il y a lieu de retenir que certaines commodités, principalement l'électricité ne sont pas accessibles aux personnes âgées.

## 3. La population âgées de 60 ans et plus en Algérie:

En 2016, l'Algérie comptait plus de trois millions de personnes qui relèvent de ce que l'on appelle le « troisième âge<sup>9</sup> ». Selon la structure issue des projections de l'ONS<sup>10</sup>, cette tranche de la population connaît une progression continue par rapport à celle observée en 2009, passant de 7.4 % à 7.7 % en 2010 à 8.3% en 2013 et 8.9% en 2016. En 2030, il devrait y avoir, selon les projections

de l'ONS établis en 2016, plus de six millions de personnes âgées de 60 ans et plus, soit 6 739 000 personnes<sup>11</sup>. Cette évidente évolution met l'accent sur plusieurs problèmes liés au vieillissement de la population, le vieillissement va avoir un impact sur la taille de la population active potentielle, la structure de consommation (Elbaum, 2008)<sup>12</sup> donc sur la pauvreté et, les conditions de vie. Se posera alors, le problème de la prise en charge de la population âgée sur le plan de la santé et de la vie familiale. Le vieillissement alimente le débat sur l'avenir du système de protection sociale algérien.

### 3.1. Les caractéristiques des personnes âgées de 60 ans et plus

Dans cette première étape, nous allons présenter l'évolution des caractéristiques générales des personnes âgées de 60 ans et plus

#### 3.1.1 Evolution de la part des personnes âgées de 60 ans et plus selon le sexe et l'âge

L'évolution de la part des personnes âgées par rapport à la population totale, montre que cette part augmente et se stabilise entre 2002 et 2008 à 7.5%. En 2030 elle s'établira à 13.2% et 22.2% en 2050, cette part augmente avec un rythme assez rapide. Il existe une différence entre la part des hommes et celle des femmes où la situation s'est inversée : les hommes représentent 7.4% de cette population alors que les femmes sont 7.7% en 2008<sup>13</sup>. Par ailleurs l'évolution des espérances de vie à 60 ans et à 75 ans entre 1990 et 2013 (tableau1) montre un gain de plus de 5 ans pour les personnes âgées de 60 ans et les personnes âgées de 75 ans. Cette augmentation de l'espérance de vie va sans doute continuer dans les années à venir en induisant un vieillissement dû à l'amélioration de l'accès au système de soins. Il existe des différences significatives entre hommes et femmes l'espérance de vie à 50 ans va passer de 34,8 ans en 2014 à 39 ans en 2050 et à 40,9 ans en 2070 et pour les hommes de 30,4 ans en 2014 à 35,8 ans et 38,5 ans respectivement en 2050 et 2070. L'écart d'espérance de vie entre les deux sexes est de 4.4 ans à 50 ans et puis cet écart va se rétrécir avec l'âge (Flici, Planchet, 2017)<sup>14</sup>.

**Tableau N°1. Evolution des espérances de vie à des âges spécifiques (en années)**

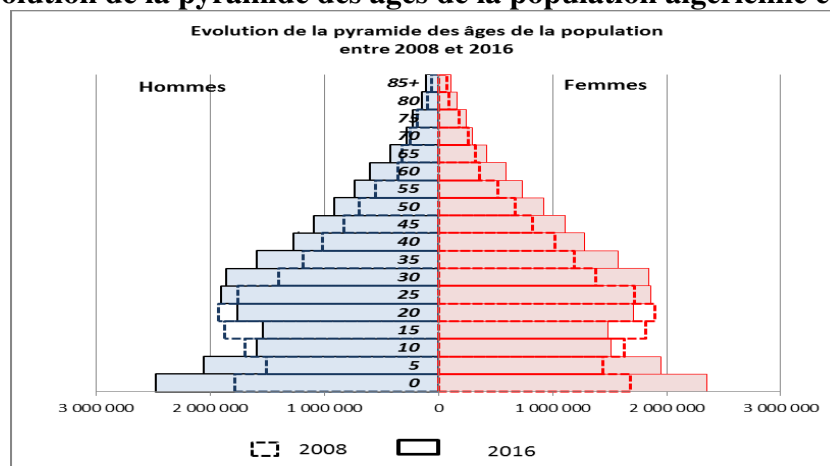
Années Age	1990	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015
60 ans	16.4	20.0	21.2	21.9	22.0	22.0	22.5	22.6	22.4
75 ans	5.5	9.0	10.2	10.6	10.7	10.7	11.1	11.2	11.1

Source : données statistiques in démographie algérienne 2015, N° 740, P 7.

Ces constats peuvent poser un grand problème de financement au système de protection sociale dû au fait que les individus peuvent vivre jusqu'à 20 ans après 60 ans et 11 ans après 75 ans. Cela pose aussi un problème de prise en charge médicale.

Le graphe ci-dessous montre une restructuration de la pyramide des âges entre 2008 et 2016, avec un gonflement du bas et vers le haut de la pyramide. La superposition des deux pyramides montre aussi que l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes.

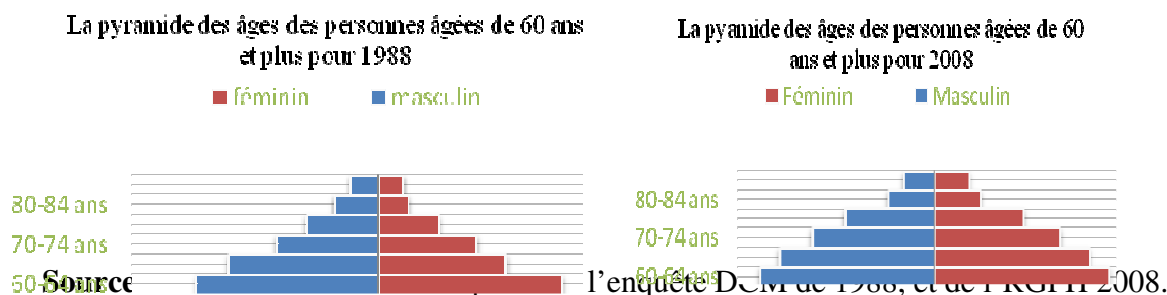
Figure N° 1. Evolution de la pyramide des âges de la population algérienne entre 2008 et 2016



Source: Démographie algérienne 2016, N°779, P2.

Par ailleurs, l'allure de la pyramide des âges des personnes âgées de 60 ans et plus montre un gonflement au sommet (puisque ces tranches d'âge représentent le sommet d'une pyramide de la population au niveau global) entre les deux dates dans le graphique N° 1, d'un côté, on s'achemine vers un accroissement des 80 ans et plus qui sera plus important que celui des 60-79 ans. D'un autre côté, le nombre de femmes âgées de 60 ans et plus dépasse le nombre d'hommes âgés. La hausse de la part des personnes âgées de 60 ans et plus annonce une modification à venir de la structure de la population algérienne, en dépit du rajeunissement de la structure mis en évidence par le RGPH 2008. Aussi, la population âgée comptait, au dernier recensement, plus de 2.5 millions personnes. Mais, indépendamment de leur poids statistique, cette tranche de la population doit bénéficier d'une attention, et d'une prise en charge spécifique, et cette prise en charge va, chaque année, peser davantage sur les budgets de l'état et des familles.

Figure N° 2. La pyramide des âges des personnes âgées de 60 ans et plus



### 3.1.2. Evolution de la situation matrimoniale des personnes âgées de 60 ans et plus

L'évolution de la répartition de la population âgée de 60 ans et plus selon l'état matrimonial révèle que les veufs occupent la première position, car ils étaient plus de 60% en 1988 (71.8% en 2012). Les mariées viennent en second lieu, les divorcés en troisième position, ensuite, on trouve les célibataires. La répartition selon le sexe et l'état matrimonial révèle que le veuvage touche davantage les femmes que les hommes, et les divorces à un degré moindre. Le veuvage demeure une caractéristique féminine. La grande disparité entre les hommes et les femmes est expliquée par l'allongement de l'espérance de vie à la naissance des femmes par rapport aux hommes, leur plus jeune âge par rapport à leurs maris et au faible taux de remariage par rapport aux hommes, particulièrement à un âge avancé.

### 3.1.3. Evolution du niveau d'instruction des personnes âgées de 60 ans et plus

L'évolution du niveau d'instruction montre que la population des personnes âgées est peu instruite. En 1988, on comptait 84.6% de personnes âgées sans instruction et 82.5% en 2008. La distribution entre femmes et hommes montre qu'en 1988 la proportion la plus élevée est celle des femmes sans instruction s'élevait à 96.6% et celle des hommes à 73%. En 2008, 90% des femmes âgées de 60 ans et plus déclare être sans instruction contre 72% des hommes.

### 3.1.4. Evolution de la situation individuelle des personnes âgées de 60 ans et plus

**Tableau N°2. La situation des personnes âgées de 60 ans et plus selon la situation individuelle de 1988 à 2012**

Années		1988	1992	1995	1997	1998	2002	2006	2008	2012
personnes âgées de 60 ans et plus	Occupé	18,7	12,80	15,60	10,40	9,3	8,70	10,90	5,5	6,7
	Retraité	30,70	32,50	32,70	35,70	39,5	41,10	47,00	46,1	55,2
	Autre	50,60	54,70	51,70	53,9	51,2	50,20	42,20	48,4	38,1
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100,0
Hommes âgés de 60 ans et plus	Occupé	33,90	25,00	26,20	26,20	18	15,20	18,80	10,3	12,2
	Retraité	44,40	53,20	54,50	54,50	63	66,70	68,20	71,2	77,5
	Autre	21,80	21,80	19,30	19,30	19	18,2	13,00	18,5	10,2
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100,0
Femmes âgées de 60 ans et plus	Occupé	2,00	1,20	4,80	4,8	1	1,90	2,4	0,7	1,2
	Retraité	15,60	13,00	10,20	10,20	17	14,30	24,20	21,5	33,0
	Autre	82,40	85,80	85	85,00	82	83,9	73,40	77,8	65,9
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100,0

**Source :** traitement à partir des données d'enquête auprès des ménages (DCM1988, 1992, 1995, 1997, PAPFAM 2002, MICS3 2006, MICS4 2012), RGPH 1998, 2008,

L'évolution de la situation individuelle montre que plus de la moitié des 60 ans et plus ne sont ni retraités ni occupés entre 1988 et 2002, alors qu'elle passe à moins de 50% entre 2006 et 2008. La répartition entre les hommes et les femmes montre que plus de 80% des femmes sont dans la même situation. Pour les personnes âgées retraitées l'évolution montre que la part des retraités âgés est en progression elle passe de 30.7% à 46.1% entre 1988 et 2008. La répartition entre les deux sexes montre que l'évolution de la part de retraités est plus rapide chez les hommes par rapport aux femmes elle passe de 44.4% en 1988 à 71.2% en 2008, pour les femmes la part des femmes âgées retraitées (y compris les bénéficiaires de pension de réversion) été de 15.6% en 1988 allant à 21.5% en 2008. Contrairement aux retraités, le taux d'occupation chez les personnes âgées de 60 ans et plus est en baisse il varie de 18.7% à 5.5% entre 1988 et 2008. De même la distribution entre les femmes et les hommes confirme cette baisse sauf que le taux des femmes est plus faible que celui des hommes.

## 3.2 Evolution des caractéristiques et conditions de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus entre 1988 et 2012

### 3.2.1 Evolution de la Structure d'âge selon le sexe

La part des chefs de ménages parmi la population âgée de 60 ans et plus est passée de 50,2% en 1988 à 64% en 2008. La différence entre les femmes et les hommes est très grande, mais on trouve de plus en plus de femmes chefs de ménages, probablement du fait du veuvage de certaines de ces femmes, causé par leur longévité et des hommes qui change de statut de chef de ménage à père du CM en raison de leurs incapacités physique et/ou mentale (A. Cherif et al, 2014)<sup>15</sup>. Le statut de la personne âgée dans un ménage est très lié au sexe et à l'âge : généralement les chefs de ménage de sexe masculin sont dominant dans plus de 50 %, mais avec l'avancée en âge, on remarque une récupération féminine à la tête du ménage. Généralement, la tradition algérienne fait que le chef de ménage soit un homme mais avec la longévité on remarque souvent des pertes d'autonomie plus élevé chez les hommes contrairement aux femmes.

### 3.2.2 Evolution de l'Etat matrimonial

L'évolution de l'état matrimonial des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus montre qu'ils sont en majorité mariés. Ici la différence est plus significative entre les sexes, on note que le veuvage chez les femmes est nettement plus élevé que le mariage alors que l'on constate la situation inverse chez les hommes. D'autre part, le célibat et le divorce sont des phénomènes peu présents dans cette population. On peut donc constater que les femmes deviennent chef de ménage une fois veuves.

### 3.2.3 Evolution du niveau d'instruction

une grande part des personnes âgées, les chefs de ménages âgés de 60 ans et plus déclarent à plus de 70% n'avoir aucun niveau d'instruction. Ce constat concerne en particulier les femmes dont la plus grande majorité avec 90% ne sont pas instruites. Le graphique suivant représente l'évolution des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus selon leur niveau d'instruction. En retrouve une petite minorité qui possède un niveau d'instruction égale au niveau moyen ou supérieur. Il faut rappeler que la population étudiée est née entre les années vingt et quarante du siècle dernier, il s'agit donc, de générations qui ont vécu le colonialisme et la guerre.

### 3.2.4 Evolution de la situation individuelle

Nous avons regroupé la situation individuelle de la population étudiée afin de disposer de trois types de ménage La situation individuelle des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus montre que la proportion de chefs de ménages, occupés, diminue avec le temps (35.2% à 7.7% entre 1988 et 2012), contrairement aux retraités leurs proportions augmentent avec le temps puisqu'ils passent de 47.2% en 1988 à 74.5% en 2012. Les chefs de ménages qui sont dans la troisième catégorie (ni retraités ni occupés) est de 17,6% en 1988 et 17.4% en 2012.

La variation entre les femmes et les hommes montre que les proportions des femmes et des hommes retraités augmentent avec le temps. Le nombre de femmes occupées est faible par rapport au nombre d'hommes disposant d'une activité, par contre pour la catégorie des chefs de ménages qui sont ni retraités ni occupés on remarque donc que les femmes sont plus nombreuses.

**Tableau N°3. La situation des Chefs de ménage âgés de 60 ans et plus selon la situation individuelle de 1988 à 2012**

Année	Total			Homme			Femmes		
	Occupé	Retraité	Autre	Occupé	Retraité	Autre	Occupé	Retraité	Autre
1988	35,20%	47,20%	17,60%	39,40%	47,20%	13,50%	9,70%	47,50%	42,80%
1992	22,20%	50,10%	27,70%	27,40%	55,30%	17,30%	3,90%	31,80%	64,20%
1995	25,60%	63,60%	10,80%	28,70%	70,00%	1,40%	11,70%	34,40%	53,90%
1997	17,20%	53,10%	29,70%	21,00%	62,60%	16,40%	5,30%	23,40%	71,40%
2002	13,80%	62,30%	24,00%	15,90%	67,90%	16,20%	5,00%	38,80%	56,20%
2006	14,80%	70,60%	14,60%	17,40%	72,50%	10,10%	2,60%	61,70%	35,70%
2008	8,7	68,3	23	10,7	72,9	16,5	1,4	51,5	47
2012	7,69	74,94	17,36	12,92	78,11	8,97	2,47	71,78	25,75

**Source :** traitement à partir des données d'enquête auprès des ménages (DCM1988, 1992, 1995, 1997, PAPFAM 2002, MICS3 2006, MICS4 2012), RGPH 1998, 2008,

## 4. Les conditions de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus

### 4.1 Les conditions d'habitat

le vieillissement humain entraîne un plus grand risque d'invalidité, d'incapacité de se déplacer ou à subvenir aux besoins quotidiens. Donc un cadre de vie convenable constitue un élément vital de la vie des personnes âgées. La qualité du logement, l'existence de l'espace, des commodités et des équipements peuvent rendre plus facile la vie de la personne âgée, qui passe une grande partie de son temps dans sa demeure. Si ces facteurs, jugés essentiels, voire indispensables, ne sont pas réunis cela ne compliquera que davantage, la vie de la personne âgée<sup>16</sup>. L'enquête multi-objectifs de 2006 montre que les maisons individuelles/ villa constituent le type de logement le plus répandu en Algérie, les maisons traditionnelles arrivent en second lieu. Les chefs de ménages âgés retraités habitent dans des maisons individuelles ou traditionnelles, on ne retrouve pas une grande différence entre les hommes et les femmes. Plus de 20% des personnes âgées retraitées en 2006 vivent dans des immeubles par rapport aux occupés, toujours la proportion des femmes est supérieure à celle des hommes. Les femmes chefs de ménages occupés sont nombreuses dans les habitats précaires, les retraitées habitent aussi dans ce type d'habitat avec une légère différence comparé aux hommes. Les personnes âgées chefs de ménages occupés se logent toujours dans des maisons individuelles ou traditionnelles femmes ou hommes. Les femmes sont plus nombreuses dans les immeubles que les hommes avec une très grande différence. Ce qui est nouveau c'est que dans cette situation de ni retraite ni occupation des chefs de ménages âgés, on remarque que les hommes sont plus touchés par la précarité que les femmes.

Pour le statut d'occupation du logement, en 1988, 77% des chefs de ménages occupés étaient propriétaires de leurs logements et en 2006, 88% étaient dans ce cas. Les locataires viennent en deuxième position et les logés gratuitement en troisième position mais ces proportions tendent à diminuer avec le temps. La distribution entre les sexes montre que les femmes et les hommes chefs de ménages âgés occupés sont en premier lieu propriétaire ou copropriétaire de leur logement avec une proportion plus élevée pour les hommes et les femmes. Pour la location ces femmes se retrouvent dans cette situation, plus que les hommes avec des proportions différentes, de même Les femmes sont plus logées gratuitement comparativement aux hommes.

La proportion des chefs de ménages retraités âgés de 60 ans et plus, qui sont propriétaires de leurs logement augmente avec le temps : en 1988 elle était de 67% alors qu'en 2006 elle a augmenté à 84%. Le cas contraire pour les locataires et les logés gratuitement leur proportion diminuent avec le temps elles passent de 22% en 1988 à 13% en 2006 pour la location, et de 11% en 1988 à 2% en 2006 pour le logé gratuitement. La distribution entre les hommes et les femmes montre que l'évolution de la proportion de propriétaires augmente toujours sans une grande différence entre les deux sexes, par contre on retrouve les femmes qui sont locataires plus que les hommes avec une tendance à la baisse, pour le logement gratuit les hommes plus que les femmes en sont bénéficiaires, mais à partir de 2002 les femmes reprennent le dessus. Le troisième type de ménage ne bénéficie ni de retraite ni n'est occupé, ce sont 79% en 1988 propriétaires de leur logement et 85% en 2006. Le taux de location des chefs de ménages de cette catégorie est stable sur toute la période de 1988 à 2006. Il n'y a pas une grande différence entre les hommes et les femmes pour l'état de propriété du logement, toujours les femmes font recours à la location et elles sont plus nombreuses que les hommes dans cette catégorie.

L'espace occupé par les chefs de ménages âgés de 60 ans et plus et en général de trois pièces et plus. Les chefs de ménages âgés de 60 ans et plus retraités habitent dans des trois à cinq pièces. Les femmes sont logées dans leur majorité dans des une à trois pièces, la différence est qu'elles sont de moins en moins à habiter une pièce en 2000 et de plus en plus à se loger dans des habitats avec deux pièces. Les hommes au contraire des femmes se logent dans deux à cinq pièces et leurs proportions augmentent avec le temps. Les chefs de ménages occupés âgés de 60 ans et plus habitent dans de trois à cinq pièces. La proportion des occupés qui se logent dans des cinq pièces augmente avec le temps, même distribution pour les hommes leur proportion augmente avec le temps ils sont de plus

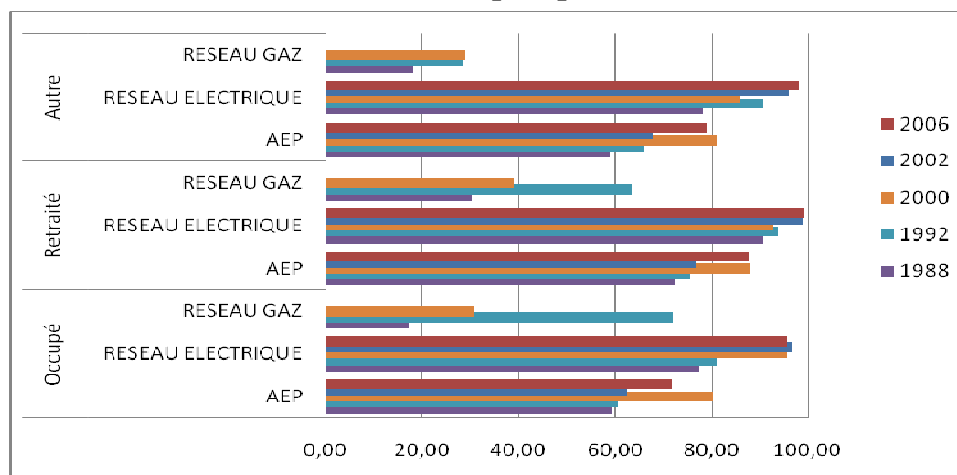
en plus dans des habitations à cinq pièces, alors que les femmes se retrouvent de plus en plus à se loger dans des trois pièces alors qu'elles occupaient les deux pièces en majorité. Pour ce qui est des chefs de ménages ni retraités ni occupés on remarque que la plupart d'entre eux occupent des deux et trois pièces et leurs tendances augmentent avec le temps, la répartition entre les femmes et les hommes montre que les derniers logent en majorité dans des deux et trois pièces, mais avec le temps ils sont devenus plus nombreux à occuper des quatre et cinq pièces et plus. Pour ce qui est des femmes occupées, on retrouve en premier lieu les une et deux pièces mais avec le temps on les retrouve dans les trois pièces et peu nombreuses dans les quatre pièces et plus.

#### 4.2 L'équipement

Une cuisinière, un réfrigérateur, un téléviseur, un chauffage, une machine à laver, ce sont tous des équipements de base d'un ménage, qu'il soit dirigé par une femme ou un homme de n'importe quel âge. Toutefois les chefs de ménages âgés de 60 ans et plus sont dotés de ces équipements de base essentiellement les chefs de ménages retraités ils sont nettement plus nombreux et mieux équipés que les chefs de ménages âgés occupés et les autres chefs de ménages âgés. En ce qui concerne le confort du logement, on retrouve quelque amélioration en comparant l'année 1988 et 2006, 59% des chefs de ménages occupés âgés de 60 ans et plus étaient rattachés au réseau AEP (eau potable) en 1988 et 72% en 2006 (graphique N°4). Alors qu'on retrouve 28% de cette catégorie qui est non rattachée, 12% des retraités et 21% des autres. Par contre pour la couverture par le réseau électrique on remarque que les plus grands efforts ont été fournis, passant de 22% à 4% des chefs de ménages occupés âgés de 60 ans et plus non rattachés, de 9% à 1% des retraités âgés chefs de ménage et de 22 à 2% de chefs de ménages ni occupés ni retraités âgés de 60 ans et plus non couverts par le réseau d'électricité. Plus de 90% des chefs de ménages âgés toutes catégories confondues possèdent une cuisine, l'énergie la plus utilisée pour cuisiner est le gaz butane en premier lieu utilisé par la catégorie des occupés on retrouve plus de la moitié des chefs de ménages âgés qui utilise ce genre de combustible, avec une légère baisse comparant les deux enquêtes 2002 et 2006. Le gaz naturel est utilisé en deuxième position il est fréquemment utilisé par la catégorie des retraités.

En 2006, 13% des logements de chefs de ménages occupés âgés de 60 ans et plus ne sont pas dotés de (toilettes) on remarque une légère hausse par rapport à 2002, même chose pour les retraités. On enregistre une baisse importante pour la catégorie des non retraités non occupés entre 2002 et 2006 d'un taux passant de 11.7 à 6.6%. Plus de 15% des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus partagent des toilettes avec d'autres ménages en 2006 pour la catégorie des non retraités non occupés.

**Figure N°3. Évolution du taux d'équipement de base du logement des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus par situation individuelle**



Source : traitement à partir des données d'enquête auprès des ménages (1988, 1992, 2002, 2006)



### 4.3 Structure familiale des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus

Le principal élément de la solidarité et l'entraide intergénérationnelle pour les algériens est la famille. Celle-ci ne cesse de subir, ces dernières années des pressions dues aux changements sociaux que vit notre société. Donc il est important de connaître et de comprendre le rôle de la personne âgée au sein de la famille. Nos résultats montrent que les hommes âgés de 60 ans et plus sont en grande partie chefs de leurs ménages contrairement aux femmes dans toutes catégories confondues. Le chef de ménage étant la personne qui détient la décision économique au sein du ménage. C'est la personne qui décide donc de la manière dont l'argent du ménage sera utilisé, par définition. Cela confère aux personnes âgées et particulièrement aux hommes, un rôle essentiel au sein de leur ménage. Ces chefs de ménages vivant dans des ménages de grande taille, allant à plus de 6 personnes (tableau N°4), ils sont entourés de leurs enfants et épouse dans leur propre habitation. Contrairement aux hommes, les femmes sont nombreuses à vivre chez d'autres membres de leur famille et leurs petits enfants majoritairement pour celles qui ne sont ni retraitées ni occupées.

**Tableau N°4. Évolution de la taille moyenne des ménages dont le chef de ménage est âgé de 60 ans et plus.**

Années	taille moyenne
1988	7,0
1992	6,5
1995	6,4
2002	6,4

**Source :** traitement des auteurs à partir des données d'enquête auprès des ménages (1988, 1992,1995, 2002).

### 5. Le niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus

Dans cette partie nous allons tenter de définir les déterminants du niveau de vie des personnes âgées à partir de l'enquête MICS de 2006, nous allons procéder à une analyse multi variée à travers une technique économétrique de type régression logistique ordonnée. Dans un modèle ordonné, les modalités de la variable à expliquer sont hiérarchisées. Elles indiquent l'appartenance de l'individu à une classe ou à une catégorie<sup>17</sup>. Pour cela nous allons estimer deux modèles, où la variable dépendante et l'indice du niveau de vie<sup>18</sup>, cette variable prend 5 modalités :

$$\text{Indice du niveau de vie (Y)} = \begin{cases} 1- \text{ Plus pauvre} \\ 2- \text{ Deuxième} \\ 3- \text{ Moyen} & \dots\dots (INV) \\ 4- \text{ Quatrième} \\ 5- \text{ Plus riche} \end{cases}$$

➤ Les variables indépendantes du modèle 1 sont les suivantes :

- L'âge du chef de ménage: l'âge quinquennal de 60 ans et plus : (60-64 ans, 65-69 ans, 70-74 ans, 75 ans et plus).
- Sexe du chef de ménage : (1 : homme, 2 : femme).
- Niveau d'instruction du chef de ménage : (1 : aucun, 2 : primaire, 3 : moyen, 4 : secondaire, 5 : supérieur).
- Strate : (1 : Urbain, 2 : Rural).
- Situation individuelle : (1 : Occupé, 2 : Autre, 3 : Retraité).
- La taille du ménage.

- Le nombre d'occupés dans le ménage sans le chef de ménage.
- Le nombre de retraités dans le ménage sans le chef de ménage.
- La présence d'handicapés dans le ménage (1 oui, 2 non).

➤ Les variables indépendantes du modèle 2 sont les suivantes :

- L'âge du chef de ménage: l'âge 60 ans et plus.
- Sexe du chef de ménage : (1 homme, 2 femme).
- Niveau d'instruction du chef de ménage : (1 aucun, 2 primaire, 3 moyen, 4 secondaire, 5 supérieur).
- Strate : (1 Urbain, 2 Rural).
- Situation individuelle : (1 Occupé, 3 Autre, 4 Retraité).
- La présence d'handicapés dans le ménage (1 oui, 2 non).
- Le taux de dépendance = (le nombre d'occupés + le nombre de retraités) / la taille du ménage. 0 : aucun revenu, 1 : un revenu par personne.

Le modèle décrit permet d'évaluer quelle variable contribue le plus à l'explication du niveau de vie des personnes âgées, vu l'hétérogénéité de la population étudiée nous avons estimé trois modèles, un pour le global, un pour les hommes et un autre pour les femmes.

- Le modèle

$$Y_i = \begin{cases} 0 & \text{si } Y_i^* < c_1 \\ 1 & \text{si } c_1 \leq Y_i^* < c_2 \\ \vdots & \\ m & \text{si } Y_i^* > c_m \end{cases} \quad \text{Avec } c_{j+1} \geq c_j$$

- La variable latente

$$Y_i^* = X_i \beta + \varepsilon_i \quad \text{Avec } X_i = (x_i \dots x_n), \quad i = 1 \dots N.$$

$$\beta = (\beta_1, \dots, \beta_k)' \in R^k, \quad \varepsilon_i \text{ i.i.d } (0, \delta_\varepsilon^2) \text{ et } \varepsilon_i / \delta_\varepsilon \text{ suit une loi logistique}$$

À partir de cette définition, on peut déduire la loi de la variable qualitative observée  $y_i$  qui nous servira à construire la fonction de vraisemblance.

$$Prob(Y_i = 0) = Prob(Y_i^* < C_1) = F \left[ \left( \frac{c_1}{\delta_\varepsilon} \right) - \left( \frac{X_i \beta}{\delta_\varepsilon} \right) \right]$$

$$Prob(Y_i = 1) = Prob(C_1 \leq Y_i^* < C_2)$$

$$= F \left[ \left( \frac{c_2}{\delta_\varepsilon} \right) - \left( \frac{X_i \beta}{\delta_\varepsilon} \right) \right]$$

$$- F \left[ \left( \frac{c_1}{\delta_\varepsilon} \right) - \left( \frac{X_i \beta}{\delta_\varepsilon} \right) \right]$$

$$Prob(Y_i = m) = Prob(Y_i^* > C_m) = 1 - F \left[ \left( \frac{c_m}{\delta_\varepsilon} \right) - \left( \frac{X_i \beta}{\delta_\varepsilon} \right) \right]$$

La vraisemblance s'écrit comme suit :

$$L(Y_i, \beta, c_1, \dots, c_m, \delta_\varepsilon) = \prod_{i=1, j=0}^{N, m, i} [F(c_{j+1} - X_i \beta) - F(c_j - X_i \beta)]^{Y_{ij}}$$

## 6. Résultats et interprétation de l'estimation

Le modèle obtenu nous permet de constater que globalement (tableau n° 5): les nombres d'occupés et de retraités dans le ménage ont un effet positif sur le niveau de vie des ménages dont le CM est âgé de 60 ans ou plus. Habiter dans l'urbain a un effet positif sur le niveau de vie, comparativement aux ménages qui habitent dans les zones rurales. Le niveau de vie, d'un chef de ménage âgé de 60 ans et plus occupé ou ni occupé ni retraité est moindre que celui d'un chef de ménage retraité, donc la retraite a un impact positif sur le niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus. Le niveau de vie augmente lorsque qu'on passe des CM sans instruction à ceux de niveau supérieur, et ce toute chose égale par ailleurs.

L'âge à un effet négatif sur le niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus, les moins âgés ont un meilleur niveau de vie que les plus âgés. Le taux de dépendance à un effet positif sur le niveau de vie des personnes âgées. On a calculé cette variable de la façon suivante : (Le taux de dépendance = (le nombre d'occupés dans le ménage + le nombre de retraités dans le ménage) / la taille du ménage), ce taux varie entre 0 et 1, donc le rajout de nouvelles sources de revenus dans le ménage améliore le niveau de vie des chefs de ménages âgés. La présence d'handicapés dans le ménage détériore le niveau de vie des chefs de ménage. Les hommes sont dans de meilleures conditions de vie que les femmes.

**Tableau N° 5. Le pouvoir explicatif des modèles**

Pseudo R-deux	Modèle 1	Modèle 2
Cox et Snell	40,70%	40,40%
Nagelkerke	42,50%	42,10%
McFadden	16,30%	16,10%

**Source :** Traitement des auteurs enquête MICS 2006

Il est important de refaire le même travail en segmentant la population en deux échantillons : le premier est constitué des hommes et le deuxième des femmes résumé dans le tableau suivant.

De la lecture du tableau N° 6 on constate que :

Les chefs de ménage hommes ou femmes âgées de 60 ans et plus qui habite dans les zones urbaines ont plus de chance d'être riche que ceux qui habite dans le rural. Être femme retraitée ou homme rend le niveau de vie meilleure que les occupés et les « ni ni ». Un meilleur niveau d'instruction, entraîne un meilleur niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus pour les femmes et les hommes.

L'avancement en âge ne participe pas à l'amélioration du niveau de vie des chefs de ménages hommes âgés de 60 ans et plus ; ceux qui ont des âges très élevés sont dans de mauvaises conditions de vie par rapport aux 60 - 64 ans et 65-70 ans. Contrairement aux femmes, ou l'avancement de l'âge n'est pas significatif.

De cette analyse, on conclut que le système de retraite à un impact positif sur le niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus, il rend leur niveau de vie meilleur par rapport aux chefs de ménages occupés ou ceux qui ne sont ni occupés ni retraités. L'âge à un effet négatif sur le niveau de vie des hommes, mais pas pour les femmes. Il peut s'agir aussi, d'un effet génération.

La présence d'autres sources de revenus dans le ménage impacte positivement le niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus.

## 7. Conclusion :

Les travaux portant sur le niveau de vie des personnes âgées de 60 ans et plus sont très rares dans le cas algérien en comparant avec les pays voisins comme le Maroc, où on retrouve des enquêtes et des volets spéciaux pour cette catégorie de la population. Les enquêtes disponibles en Algérie permettent de réaliser des travaux de la sorte, mais elles sont peu exploitées. Dans ce travail, il s'agissait de répondre à la problématique posée dans quelles conditions les personnes âgées, Vivent-ils, et quel est l'impact du système de retraite sur leur niveau de vie ? Dans un premier lieu, on a évoqué la situation dans laquelle vivent les personnes âgées de 60 ans et plus, puis on a essayé de mesurer l'impact de leurs caractéristiques sur leurs niveaux de vie.

Pour cela, nous avons structuré notre travail en trois parties : Dans la première partie, nous avons déterminé les caractéristiques individuelles de la population âgées de 60 ans et plus. De toute évidence, le nombre de personnes augmentera avec le temps, il dépassera les six millions en 2030 ainsi, que leurs poids soit 13,2 % de la population totale. En 2016 une personne âgée de 60 ans, espère vivre plus que 22 ans, et une personne âgée de 75 ans aurait plus de 11 ans à vivre. Ce gain en espérance de vie pose de grands problèmes pour le système de santé et la prise en charge familiale, qui va prendre en charge qui ? Le veuvage touche différemment les hommes et les femmes âgées, ces dernières sont de plus en plus veuves. Ce phénomène s'explique par l'allongement de l'espérance de vie à la naissance des femmes par rapport aux hommes, leur plus jeune âge par rapport à leurs maris et à leurs faibles taux de remariage, particulièrement à un âge avancé.

La deuxième partie concernait les chefs de ménages âgés de 60 ans et plus, nous avons analysé leurs caractéristiques individuelles ainsi que leurs conditions d'habitat. Dans cette analyse, nous avons conclu que la majorité des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus étaient des hommes mariés, les femmes sont de plus en plus veuves, c'est en tant que veuve ou divorcée que la femme devient chef de ménage, cette tranche de chefs de ménages est peu instruite : elle atteint à peine le niveau primaire. La plupart des chefs de ménage âgés habitent dans des maisons individuelles ou traditionnelles dont ils sont propriétaires, par contre les femmes occupent de plus en plus les appartements contrairement aux hommes, les femmes sont dotées de logements plus confortables que les hommes vu le taux de couverture en électricité, en eau courante et en gaz de ville.

Dans une troisième partie, on a limité notre champ d'étude aux chefs de ménages. Nous avons procédé à un recodage des types de ménages qui sont dirigés par des personnes âgées pour capter leur situation et l'impact du système de retraite sur leurs conditions d'habitat, nous distinguons entre trois types de ménage :

- Ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans occupés.
- Ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans retraités.
- Ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans ni occupé ni retraité.

À travers le temps, nous avons remarqué que ces catégories de ménages étaient toujours propriétaires de leur logement qui est rattaché aux différents réseaux : électricité, gaz naturel, eau potable et assainissement malgré leur faible niveau d'instruction.

Nous avons essayé à l'aide de techniques économétriques de mesurer l'impact du système de retraite sur les conditions de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus à partir de la MICS3 de l'année 2006. On a conclu que les hommes sont plus vulnérables que les femmes, chefs de ménages âgés de 60 ans et plus. Le divorce impacte négativement le niveau de vie des femmes et des hommes, le système de retraite à un impact positif sur le niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus, il rend leur niveau de vie meilleur par rapport aux chefs de ménages occupés ou à ceux qui ne sont ni occupés ni retraités. En matière de revenu des personnes âgées chefs de ménage la retraite est la principale source de revenus, mais les hommes sont plus nombreux que les femmes à percevoir une pension de retraite, pour celles-ci, il s'agit le plus souvent de la pension de réversion du conjoint décédé. Un effet d'âge (ou de génération) qui est expliqué par un impact négatif sur l'évolution du niveau de vie des chefs de ménages âgés sauf pour les femmes, l'avancée en âge ne joue pas en faveur de l'amélioration du niveau de vie du chef de ménage âgé de 60 ans et plus.

Dans notre étude, nous avons tenté de connaître les conditions de vie des chefs de ménages âgés qui vivent dans des ménages ordinaires. Par ce biais, on a ignoré les personnes âgées qui vivent dans les Foyers pour Personnes âgées ou Handicapées (F.P.A.H.). Cette catégorie de population, évaluée à environ 2000 personnes. Selon les termes de leur texte de création, les Foyers pour Personnes âgées ou Handicapées, sont chargés d'accueillir des personnes âgées de plus de 65 ans ou les handicapés, sans soutien familial ni ressources.

#### 4. Liste Bibliographique:

- **Esther Crystelle Eyinga Dimi**, 2011. Situation socio-économique des personnes âgées au Cameroun. État des lieux et facteurs explicatifs, paru dans les actes du colloque international de Meknès, de la population dans les pays du sud.
- **A. Cherif et al**, 2014. Population âgée en Algérie: Dynamique et tendance, DGRSDT, CRASC.
- **H. Dorvil & M. Benoit**, 1999. Représentations sociales et conditions de vie des personnes âgées classées malades mentales ou déficientes intellectuelles en résidence d'accueil, Santé mentale au Québec. Volume 24, numéro 2, automne 1999, p. 229-252 Le devenir des cliniques externes de psychiatrie.
- **Mireille Elbaum**, 2008, Economie politique de la protection sociale, Quadrige, PUF, France.
- **F.Flici, F. Planchet**, 2017, Construction of a prospective life table based on the Algerian retired population mortality experience, April 26.
- **H. Gauthier, S. Jean, G. Langis, Y. nobert and M. Rochon**, 2004. Conditions de vie : vie des générations et personnes âgées, aujourd'hui et demain, volume 1, Institut de la statistique du Québec, Juin 2004.
- **Valérie Golaz Et Philippe Antoine**, 2011. Quelles sont les personnes âgées en situation de vulnérabilité ? Estimations à partir de données censitaires en Ouganda et au Sénégal, paru dans les actes du colloque international de Meknès, vieillissement de la population dans les pays du sud.
- **M. Kamden**, 2011. Accès aux commodités et pauvreté des personnes âgées au Cameroun, paru dans les actes du colloque international de Meknès, vieillissement de la population dans les pays du sud.
- **Hélène Michaudon** 2001. division Conditions de vie des ménages, INSEE, février 2001 : « Le cadre de vie des plus de soixante ans », N°760 [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP760.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP760.pdf).
- **Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière**, 2008. rapport principal enquête Mics3, suivi de la situation des enfants et des femmes, Algérie 2006.
- **Office National Des Statistiques**, Démographie Algérienne 2013, N°658.
- **Office National Des Statistiques**, Démographie Algérienne 2016, N° 779.
- **Oussedik. F, Kennouche .T, Hammouda. N, Merabet. I, Merah .A, Boucharf. K, Lassassi .M, Miles.R**, 2014, Les mutations familiales en milieux urbains, DGRSDT, CRASC, Algérie.
- **Smeeding, T. M., Saunders, P., Coder, J., Jenkins, S., Fritzell, J., Hagenaars, A. J. M., Hauser, R. and Wolfson, M**, 1993. Poverty, inequality, and family living standards impacts across seven nations: the effect of noncash subsidies for health, education and housing. Review of income and wealth, 39: 229–256. doi: 10.1111/j.1475-4991.1993.tb00458.x.
- **H. Souaber et A. Ouali**, 2005. Les personnes âgées en Algérie : réalités et perspectives, projet panarabe pour la santé de la famille : Enquête Algérienne sur la Santé de la Famille, Analyses approfondies, Volume 1.
- **Tchouaféné Vounki Matchoke**, 2011. Conditions de vie des personnes âgées au Tchad, Acte du colloque internationale sur le vieillissement de la population dans les pays du sud, Meknès, Maroc.

#### 5. Annexes :

Tableau n° 6: Résultats de la régression logistique ordonnée (Modèle I et II: globale)

les variables		Estimations de paramètre Model1		Estimations de paramètre Model 2	
		Estimation	Sig.	Estimation	Sig.
Seuil	plus pauvre	-2,526	***	-2,964	***
	deuxième	-1,232	***	-1,677	***
	moyen	-,106	NS	-,555	**
	quatrième	1,238	***	,787	**
Emplacement	Taille du ménage	-,005	NS	-	-
	âge continu	-	-	-,006	**
	taux de dépendance	-	-	1,333	***

Nombre d'occupés	,213	***	-	-
Nombre de retraités	,476	***	-	-
Strate				
Urbain	2,360	***	2,341	***
Rural	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.
Situation individuelle				
Occupé	-,698	***	-,689	***
Autre retraité	-,790 0 <sup>a</sup>	*** .	-,780 0 <sup>a</sup>	*** .
Niveau d'instruction du chef de ménage				
sans niveau d'instruction	-2,523	***	-2,482	***
Primaire	-1,540	***	-1,487	***
Moyen	-1,423	***	-1,389	***
Secondaire	-1,132	***	-1,115	***
Supérieur	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.
L'âge du chef de ménage				
60-64 ans	,111	**	-	-
65-69 ans	,156	**	-	-
70-74 ans	,130	**	-	-
75 ans et plus	0 <sup>a</sup>	.	-	-
Sexe du chef de ménage				
Masculin	,209	***	,248	***
Féminin	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.
Présence d'handicapé dans le ménage				
Oui	-,428	***	-,406	***
Non	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.

Fonction de liaison : Logit ; a. Ce paramètre est configuré sur zéro car il est redondant. ; \*\*\*Significatif à 1% , \*\* à 5% , \* à 10%.  
NS : Non significative

Source : Traitement des auteurs de l'enquête MICS 2006.

Tableau n°7 : Estimations sur la population masculine et sur la population féminine

sexe		Hommes				Femmes				
		Modell1		Model 2		Modell1		Model 2		
les variables		Estim	Sig.	Estim	Sig.	Estim	Sig.	Estim	Sig.	
Seuil	plus pauvre	-3,116	***	-3,693	***	-2,042	***	-2,132	***	
	deuxième	-1,803	***	-2,385	***	-,774	***	-,878	**	
	moyen	-,673	***	-1,257	***	,361	*	,250	NS	
	quatrième	,710	***	,125	NS	1,663	***	1,544	***	
Emplacement	Taille du ménage	-,005	NS	-	-	-,008	NS	-	-	
	âge continu	-	-	-,008	**	-	-	-,001	NS	
	taux de dépendance	-	-	1,293	***	-	-	1,397	***	
	Nombre d'occupés	,183	***	-	-	,294	***	-	-	
	Nombre de retraités	,345	***	-	-	,584	***	-	-	
	Strate									
	Urbain	2,355	***	2,348	***	2,306	***	2,257	***	
	Rural	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	
	Situation individuelle									
	Occupé	-,737	***	-,742	***	-,742	***	-,733	***	
	Autre retraité	-1,128 0 <sup>a</sup>	*** .	-1,134 0 <sup>a</sup>	*** .	-,440 0 <sup>a</sup>	** .	-,406 0 <sup>a</sup>	** .	
	Niveau d'instruction du chef de ménage									
	sans niveau d'instruction	-2,872	***	-2,801	***	-2,105	***	-2,088	***	
	Primaire	-1,742	***	-1,687	***	-1,520	***	-1,448	***	
	Moyen	-1,481	***	-1,457	***	-1,373	***	-1,338	***	
	Secondaire	-,985	***	-,963	***	-1,118	***	-1,099	***	
	Supérieur	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	
	L'âge du chef de ménage									
	60-64 ans	,107	NS	-	-	,033	NS	-	-	
	65-69 ans	,171	**	-	-	,107	NS	-	-	
	70-74 ans	,169	***	-	-	,061	NS	-	-	
	75 ans et plus	0 <sup>a</sup>	.	-	-	0 <sup>a</sup>	.	-	-	
Présence d'handicapé dans le ménage										
Oui	-,428	***	-,437	***	-,347	***	-,313	***		
Non	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.	0 <sup>a</sup>	.		

Fonction de liaison : Logit ; a. Ce paramètre est configuré sur zéro car il est redondant. ; Significatif \*\*\* à 1% \*\*5%, \*10%. NS : Non significative.

*Source* : Traitement des auteurs de l'enquête MICS 2006.

### Encadré N°1

#### *La construction de l'indicateur composite du niveau de vie ou indicateur de richesse :*

le concept de richesse est utilisé en économie du développement, cet indicateur est calculé de différentes méthodes, dans notre cas il est défini selon les biens et services acquis sur le marché, il s'agit des caractéristiques d'habitat, d'équipement, sources d'énergie, moyen de transport, tout autres bien de service. Dans notre travail, nous utilisons l'indicateur de richesse calculé par la MICS à partir d'un panier de biens composé de certains équipements (radio, téléviseur, ordinateur, climatiseur, téléphone mobile, téléphone fixe, réfrigérateur, cuisinière, horloge, bicyclette, voiture) et des caractéristiques des ménages (électricité, nombre de personnes par pièce à coucher, matériau du sol, matériau du mur, utilisation de combustibles solides pour la cuisine, source d'approvisionnement en eau de boisson, type d'installations sanitaires). Déterminé selon l'analyse des composantes principale, en attribuons des poids du facteur à chaque équipement du ménage, puis on définit un score de richesse pour chaque ménage ensuite cette population est classée en fonction de ce score selon 5 classes égales (les quintiles) de la plus faible classe désignée par les plus pauvres à la plus élevée désignée par les plus riches. Cet indice est supposé capturer la richesse à long terme sous-jacente grâce à l'information sur le patrimoine des ménages, et ne donne aucune information sur la pauvreté absolue, les niveaux actuels de revenu ou de dépenses. Voir Rutstein and Johnson, 2004, Filmer and Pritchett, 2001, et Gwatkin et al., 2000.

## 6. Renvoi

<sup>1</sup> Office national des statistiques, Démographie Algérienne 2016, N°779.

<sup>2</sup> MICS4, pp 253

<sup>3</sup> 1992, 1997 et 2001 à 2009.

<sup>4</sup> 1988 et 2000.

<sup>5</sup> LSMS 1995.

<sup>6</sup> PAFAM 2002.

<sup>7</sup> MICS 3 2006 et 2012. RGPH 98 et 2008.

<sup>8</sup> Tchouaféné Vounki MATCHOKE, " Conditions de vie des personnes âgées au Tchad ", Acte du colloque international sur le vieillissement de la population dans les pays du sud, Meknès, Maroc, 2011, pp 454.

<sup>9</sup> Personnes âgées de 60 ans et plus.

<sup>10</sup> Office National des Statistiques, démographie algérienne 2013, N° 658.

<sup>11</sup> Office National des Statistiques, démographie algérienne 2016, N° 779, PP 14.

<sup>12</sup> Mireille ELBAUM, économie politique de la protection sociale, Quadriga, PUF, France, 2008, PP 177-179.

<sup>13</sup> Données de l'RGPH 2008.

<sup>14</sup> F. FLICI, F. PLANCHET, Construction of a prospective life table based on the Algerian retired population mortality experience, April 26, 2017, PP19

<sup>15</sup> A. CHERIF et al, Population âgée en Algérie: Dynamique et tendance, DGRSDT, CRASC, 2014, PP 62.

<sup>16</sup> Retraite et conditions de vie des personnes âgées en Algérie. Pp 117.

<sup>17</sup> Dans notre travail la catégorie de référence sont les retraités

<sup>18</sup> Voir encadré N°1 en annexe.